



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 10 avril 2025

Objet : Approbation du Budget primitif 2025 du Budget principal

Date de la convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame POLISINI Ivana ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur MILANI Jean-Louis ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame VIVARELLI-MARI Jérôme à Monsieur GRASSI Didier ;
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don-Petru ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame LUCIANI Emmanuelle ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur PAOLI Jean-François ;
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2025/MARS/01/06 en date du 27 mars 2025 prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 8 avril 2025 ;

Vu le projet de budget 2025 proposé par le maire ;

Considérant que le budget 2025 est voté par chapitre.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur Jean ZUCCARELLI, Monsieur Jean-François PAOLI, Madame Hélène SALGE et Monsieur Julien MORGANTI ayant voté contre

Article unique:

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2025 du budget principal de la Ville selon les modalités suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement en €	BP
Chapitre 011	12 350 000,00
Chapitre 012	38 492 000,00
Chapitre 014	
Chapitre 65	7 938 300,00
Chapitre 66	1 282 506,40
Chapitre 67	1 000 450,00
Chapitre 68	5 000,00
Chapitre 023	2 717 629,33
Chapitre 042	4 589 000,00

Total des dépenses de fonctionnement	68 374 885,73
---	----------------------

Recettes de fonctionnement en €	BP
Chapitre 013	30 000,00
Chapitre 70	3 380 000,00
Chapitre 73	3 284 000,00
Chapitre 731	31 188 000,00
Chapitre 74	23 146 000,00
Chapitre 75	2 916 200,00
Chapitre 76	9 000,00
Chapitre 77	20 000,00
Chapitre 78	82 000,00
Chapitre 042	400 000,00

Résultat reporté	3 919 685,73
------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement	68 374 885,73
---	----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement en €	BP
Chapitre 10	10 000,00
Chapitre 13	20 000,00
Chapitre 16	3 564 374,56
Chapitre 20	1 332 170,26
Chapitre 204	688 000,00
Chapitre 21	11 941 433,42
Chapitre 23	19 493 000,00
Chapitre 26	50 000,00
Chapitre 27	150 000,00
Chapitre 45	336 000,00
Chapitre 040	400 000,00
Chapitre 041	300 000,00

Solde d'exécution reporté	
Total des dépenses d'investissement	38 284 978,24

Recettes d'investissement en €	BP
Chapitre 024	1 654 000,00
Chapitre 10	4 050 000,00
Chapitre 1068	
Chapitre 13	14 646 831,61
Chapitre 16	7 000 000,00
Chapitre 20	
Chapitre 21	
Chapitre 23	128 000,00
Chapitre 27	37 000,00
Chapitre 45	433 094,99
Chapitre 021	2 717 629,33
Chapitre 040	4 589 000,00
Chapitre 041	300 000,00

Solde d'exécution reporté	2 729 422,31
---------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement	38 284 978,24
--	----------------------

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 15/04/2025

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.